

BILAN DE CARRIÈRE

PRÉSENTIEL ^{et} _{ou} DISTANCIEL



PUBLIC

Tout salarié (ouvrier, employé ou cadre), qui souhaite faire un point sur sa carrière et entamer une réflexion sur son projet professionnel.

Toute entreprise désirant mener une bonne gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, qui souhaite promouvoir les mobilités internes et motiver ses collaborateurs expérimentés.



OBJECTIFS

Le bilan de carrière permet de construire et consolider les trajectoires professionnelles.

Evaluer avec précision les capacités, les aptitudes et le potentiel d'un salarié.
Le bilan de carrière répond simultanément au besoin d'évolution des collaborateurs et au besoin d'optimisation des ressources internes de l'entreprise.



DURÉE

24 heures
ou
sur-mesure en
fonction des
problématiques

Déroulement de l'accompagnement

Phase 1 : Analyse de la demande

- Définition avec l'entreprise et le salarié du contexte du bilan de carrière, des attentes de chacun.
- Rappel des objectifs et présentation de la démarche.

Phase 2 : Phase d'investigation

- Analyse du parcours professionnel.
- Analyse de la personnalité et identification des valeurs, motivations et intérêts professionnels.
- Analyse des compétences et réalisation d'un portefeuille de compétences.

Phase 3 : Conclusion

- Construction d'un projet professionnel (étude de l'environnement socioprofessionnel, définition de pistes d'évolutions professionnelles, notamment au regard des opportunités dans l'entreprise, formulation de scénarios d'évolution).
- Elaboration d'un plan d'action personnalisé réaliste et réalisable.
- Synthèse générale avec remise d'un rapport écrit pour le salarié en présence de l'employeur.



Financement

Financement entreprise



Tarif

Sur devis : nous contacter.